

Introduction

La construction de l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères (U.I.O.M.) de Rosiers d'Egletons fait partie des dispositions du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés dont s'est doté le département de la Corrèze en octobre 1994.

La société CYCLERGIE a assuré la conception et la construction de cette unité du 01 décembre 1995 au 01 décembre 1996.

La mise en service a été réalisée en 1997.

L'exploitation a été confiée à CORREZE INCINERATION, filiale de NOVERGIE SUD OUEST (70 %) et de CYCLERGIE (30 %) dans le cadre d'un contrat de prestation de services d'une durée de 20 ans.

L'usine traite la majorité des déchets produits en Haute Corrèze et collectés par neuf syndicats intercommunaux et environ 166 communes.

L'UIOM de Rosiers d'Egletons est constituée d'une ligne d'incinération d'une capacité totale de 40000 tonnes par an (four oscillant de capacité : 5,3 T/ h ; PCI (2000 kcal/ kg) destinée au traitement :

- des déchets ménagers provenant du SYTTOM 19 (Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères de Corrèze) et alentours,
- des D.I.B. (Déchets Industriels Banals),

et permet une valorisation électrique de l'énergie récupérée.

CORREZE INCINERATION emploie aujourd'hui 13 personnes dont un apprenti.

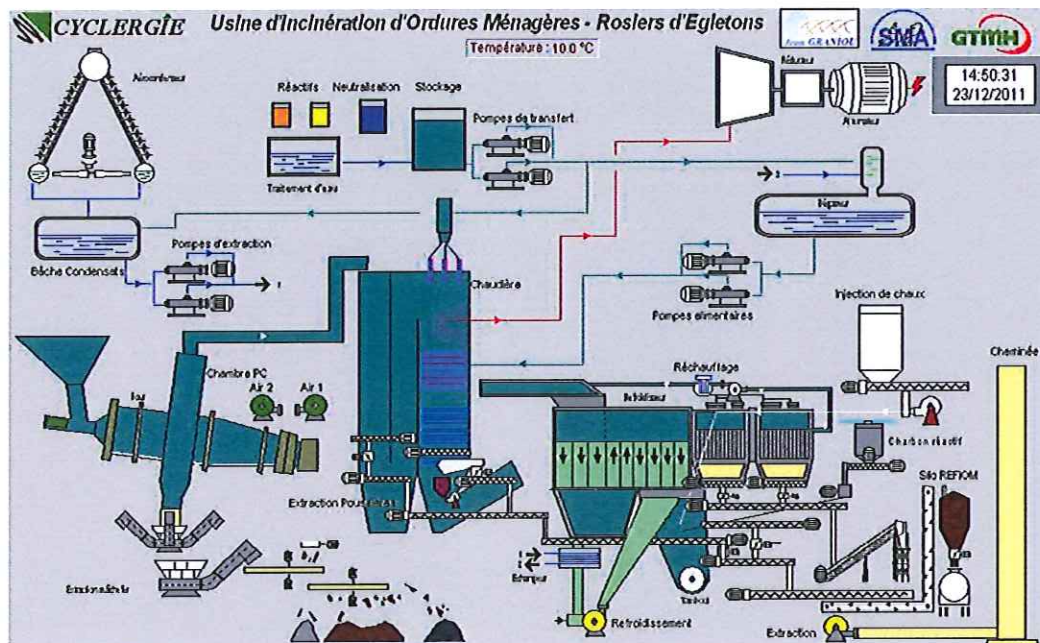
Annexe 1 : Fiche d'identité du site

1. Notice de présentation des installations

1.1. Unité de valorisation énergétique et disponibilité horaire de l'installation

En 2011, la disponibilité horaire de l'installation a été de 93,6% (voir annexe).

Annexe 2 : Disponibilité horaire des installations



Synoptique du process

Le fonctionnement de l'usine de ROSIERS D'EGLETONS garantit le respect des conditions d'exploitation décrites dans l'arrêté ministériel du 20 septembre 2002 relatif aux installations d'incinération de déchets non dangereux applicable depuis le 28 décembre 2005.

Le site est entièrement clôturé afin de garantir un contrôle de l'accès du site. Un portail est en place à l'entrée du site.

Les camions de collecte des déchets ou de gros porteurs arrivent à l'entrée du site et sont pesés sur un pont bascule équipé d'un portique de détection de radioactivité. Les déchets non conformes sont refusés à l'entrée du site.



Système de pesage

Après pesage et identification, les camions se dirigent vers la fosse de réception des déchets située dans le hall de déchargement.



Fosse de réception des Ordures

Le hall de déchargement est couvert, revêtu d'un bardage et mis en dépression afin de réduire les nuisances sonores, olfactives et visuelles (envol de papiers) sur l'environnement extérieur.

Le volume maximal de stockage de la fosse est d'environ 1200 m³.



hall de réception des Ordures

Le chargement du four en OM s'effectue au moyen d'un pont roulant équipé d'un grappin qui alimente une trémie.



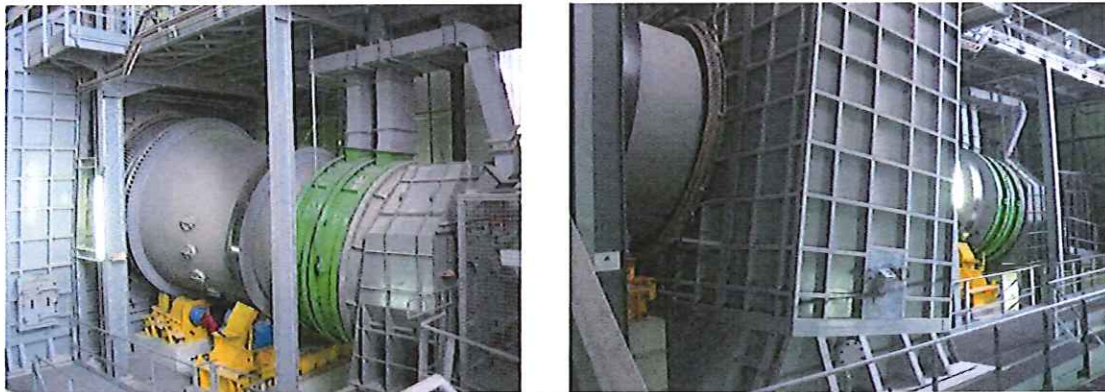
hall de réception – pont roulant

En partie inférieure de la trémie, un alimentateur à poussoir introduit les déchets dans le four.



poussoir

Le four de forme cylindro-conique est garni de béton réfractaire. Son mouvement oscillant à vitesse variable assure un retournement et un brassage continu des déchets. La combustion des déchets est réalisée grâce à l'injection d'air primaire au travers de buses positionnées dans le béton réfractaire du four.



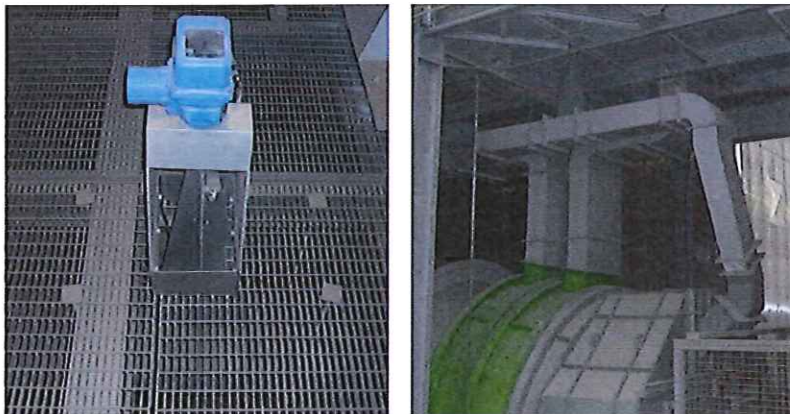
four – post combustion

A la sortie du four (partie basse du four), les mâchefers (fraction minérale et donc non combustible des déchets) sont refroidis à l'eau et extraits au moyen d'un extracteur mâchefers.



Extracteur à mâchefers

Une injection d'air dite secondaire assure un apport complémentaire d'oxygène dans la chambre de post combustion située au dessus du four. Cet air secondaire permet de garantir une oxydation complète des gaz de combustion en sortie du four.



Injection d'air secondaire

Un système de récupération de la chaleur du four permet de produire de la vapeur surchauffée au travers d'une chaudière « tubes d'eau », à simple ballon et à circulation naturelle.



Post combustion - chaudière

A la sortie de la chaudière la vapeur surchauffée est distribuée vers la turbine ou le contournement (en cas d'arrêt du turboalternateur).
La turbine détend la vapeur et l'alternateur produit de l'électricité qui est livrée sur le réseau EDF par l'intermédiaire d'un transformateur élévateur (400V/21KV).



Groupe turboalternateur

A la sortie de la chaudière, les fumées sont dépolluées par une importante chaîne de traitement permettant un abattement des polluants. Les fumées dépolluées sont rejetées à l'atmosphère par l'intermédiaire de la cheminée.



Traitement fumées

Des analyseurs contrôlent en continu les concentrations des polluants rejetés.



Analyseurs - cheminée

Aucun rejet d'effluents aqueux n'a lieu dans le milieu naturel à part la surverse de la lagune pompier en cas de fortes intempéries. Cette surverse rejette alors uniquement les eaux de pluie non polluées.



Lagune eaux incendie

1.2. Aire de maturation mâchefers

A la sortie du four et après criblage et déferrailage, les mâchefers, les ferrailles et les encombrants sont stockés dans 3 box séparés.



Stalle mâchefers - ferrailles

Les ferrailles extraites des mâchefers sont dirigées en filière industrielle de recyclage.
Les ferrailles sont évacuées par camion vers un centre de valorisation et les encombrants sont éliminés en centre d'enfouissement technique (CET de classe 2).

Les mâchefers sont transférés à l'aide d'une chargeuse sur pneus sur une plate forme de maturation bétonnée d'une surface de 1500 m², dont les eaux de ruissellement (lixiviats) sont collectées et dirigées vers la lagune eaux industrielles.



Aire de maturation mâchefers

La lagune industrielle permet de collecter les eaux de l'aire de maturation des mâchefers, du traitement des fumées et l'ensemble des caniveaux de l'usine.



Lagune eaux industrielles

2. Etude d'impact et ses avenants

L'étude d'impact initiale a été réalisée en octobre 1994.

Cette étude n'a jamais fait l'objet d'avenant spécifique.

3. Décisions individuelles en tant qu'ICPE

3.1. Liste des arrêtés d'autorisation d'exploiter et arrêtés complémentaires

- Arrêté Préfectoral du 30.05.95 autorisant le SYTTOM 19 à exploiter l'UIOM de ROSIERS d'ÉGLETONS.
- Ampliation au 10.06.02 (CLIS)
- Arrêté complémentaire au 15/04/03 concernant la campagne de prélèvement des mesures des dioxines et furannes
- Arrêté complémentaire du 28/04/05 concernant la mise aux normes

3.2. Tableau de synthèse des rubriques ICPE

NOMENCLATURE ICPE		Site de Corrèze	
N° Rubrique	Désignation	Valeurs	Classification
2716	Installation de transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux non inerte	1195 m3 en fosse susceptibles d'être évacués	Autorisation
2771	Installation de traitement thermique de déchets non dangereux	40000 t/an	Autorisation

3.3. Inspection DRIRE

2007 : Inspection DRIRE du 28 juin 2007

Réponse DRIRE effectuée par CORREZE INCINERATION le 6/11/07

2008 : Inspection DRIRE du 9 octobre 2008

Réponse DRIRE effectuée par le SYTTOM 19 en janvier.

Projet de rédaction d'un arrêté complémentaire pour prise en compte de l'Arrêté Ministériel du 20/09/02 en cours par l'inspecteur DRIRE.

2009 : Inspection DRIRE du 20 Novembre 2009 .

Réponse à la DRIRE réalisé le 25 janvier 2010

2010 : Inspection DRIRE du 27 Juillet 2010 .

Sur déclenchement du portique de détection de radioactivité dû à la présence d'iode 131 médical dans une benne provenant d'un centre de transferts.

2010 : Inspection DREAL du 29 Novembre 2010 .

Réponse à la DREAL réalisée le 21 janvier 2011

2011 : Inspection DREAL du 31 Août 2011 .

Réponse à la DREAL par le SYTTOM 19 concernant la non-conformité sur les 1337 Tonnes de mâchefers transportées dans un centre de stockage de déchets inertes (ISDI).

Réponse à la DREAL par CORREZE INCINERATION concernant le ph élevé de la lagune incendie pour indiquer la mise en place en cours d'un système de correction en continu par l'adjonction d'acide.

4. Reporting technique

L'ensemble des indicateurs d'exploitation sont synthétisés dans les reporting techniques suivants. Ces indicateurs sont détaillés dans les chapitres suivants.

Annexe 3 : Reporting technique annuel

Annexe 4 : Reporting techniques mensuels (ratio)

5. Flux entrants

5.1. Déchets entrants OM/DIB

En 2011, les apports d'ordures ménagères du SYTTOM 19 sont à la hausse par rapport à ceux de 2010.

ANNEE	OM SYTTOM 19	OM AUTRES	DIB	TOTAL
2010	35 548 T	568 T	4 728 T	40 844 T
2011	37 105 T	1 383 T	2 723 T	41 213 T

La hausse des apports du SYTTOM 19 est due à des transferts d'ordures ménagères lors des arrêts techniques en provenance de l'usine de BRIVE propriété de SYTTOM 19.

Annexe 5 : Livraisons OM/DIB

Annexe 6 : Détail Livraisons DIB

5.2. PCI des déchets entrants

En 2011, une évaluation du PCI des déchets a été réalisée par la méthode des pertes séparées. La valeur du PCI estimé est de 1 990 kcal/kg.

Annexe 7 : Feuille de calcul du PCI

5.3. Consommation d'eau de ville

En 2011, les consommations d'eau de ville sont en hausse par rapport à l'année 2010.

2010 : 3 722 m³

2011 : 3 910 m³

La différence s'explique par la faible pluviométrie durant la période estivale. (voir annexe conso eau de ville/fioul/électricité/Acide/Soude/Grenaille).

5.4. Consommation de fioul

En 2011, les consommations de fioul sont en baisse par rapport à l'année 2010.

2010 : 62 343 L

2011 : 59 808 L

Ceci est dû à une meilleure optimisation du brûleur d'appoint. (voir annexe conso eau de ville/fioul/électricité/Acide/Soude/Grenaille).

5.5. Consommation d'électricité

En 2011, les consommations d'électricité sont équivalentes à l'année 2010.(voir annexe conso eau de ville/fioul/électricité/Acide/Soude/Grenaille).

2010 : 3 367 MWh

2011 : 3 340 MWh

5.6. Consommation de réactifs de traitement

En 2011, les consommations de réactifs sont équivalentes à l'année 2010.
(voir annexe conso eau de ville/fioul/électricité/Acide/Soude/Grenaille).

Annexe 8 : Consommation eau de ville/fioul/électricité/Acide/Soude/Grenaille

6. Flux sortants

6.1. Mâchefers

En 2011, les productions de mâchefers sont équivalentes à l'année 2010.

2010 : 10 028 T

2011 : 10 303 T

Annexe 9 : Mâchefers valorisés

6.2. Ferrailles

En 2011, les productions de ferrailles sont en hausse par rapport à l'année 2010.

2010 : 1 049 T

2011 : 1 130 T

La hausse de la production des ferrailles est due à l'apport d'ordures ménagères de l'usine d'incinération de BRIVE propriété du SYTTOM 19.

Annexe 10 : Ferrailles valorisés

6.3. Encombrants

En 2011, les productions d'encombrants sont en hausse par rapport à l'année 2010.

2010 : 354 T

2011 : 689 T

La hausse de la production d'encombrants est due à l'augmentation du nombre d'arrêts où un nettoyage des buses du four a été effectué ce qui a engendré une combustion plus puissante.

Annexe 11 : Encombrants évacués

6.4. REFIOM

En 2011, les productions de REFIOM sont en baisse par rapport à l'année 2010.

2010 : 1 895 T

2011 : 1 762 T

La baisse de la production de REFIOM est due à une baisse de l'incinération des déchets industriels.

Annexe 12 : Production de REFIOM

6.5. Boues et résidus de réfractaires

En Août et Septembre 2011 évacuation de 39,18 T de déchets de réfractaire en CET 1 SITA FD Route de ST GILLES 30127 BELLEGARDE issus des travaux de réfractaire de 2011.

Pas d'évacuation de boues en 2011.

Annexe 13 : Production de boues et résidus de réfractaire

6.6. Evacuations

Aucune évacuation en 2011. Lors des arrêts techniques, les déchets sont directement détournés vers l'usine de Brive appartenant au SYTTOM 19.

Annexe 14 : Déclarations trimestrielles de production de déchets industriels

7. Valorisation énergétique

En 2011, la production électrique est en hausse par rapport à l'année 2010.

2010 : 14 046,8 MWh

2011 : 14 449,8 MWh

Cette hausse de la production s'explique par des températures plus froides en période d'été et des apports de déchets en hausse.

Annexe 15 : Production électrique et vente à EDF

8. Performance énergétique

En 2011, une évaluation de l'efficacité énergétique a été réalisée.

Ainsi, la performance énergétique de l'installation pour l'année 2011 est de :

29,8 % sans l'autoconsommation thermique et électrique,

38,7 % sans l'autoconsommation thermique mais avec la production du GTA (compteur non certifié),

46,8 % avec l'autoconsommation thermique (estimation) et électrique (production GTA).

Annexe 16 : Evaluation de la performance énergétique

9. Surveillance environnementale

Les indicateurs environnementaux sont synthétisés sur le tableau de bord des indicateurs.

L'ensemble des indicateurs montrent que les objectifs sont respectés, sauf pour la consommation d'électricité en raison d'arrêts de maintenance non programmés.

Annexe 17 : Tableau de bord des indicateurs environnementaux

La surveillance environnementale est synthétisée dans le plan des contrôles réglementaires.

Annexe 18 : Plan des contrôles réglementaires

9.1. Rejets gazeux

9.1.1. Rejets atmosphériques incinération

○ Autosurveillance du site

En 2011, Il n'y a pas eu de dépassement de valeurs limite à l'émission sur les paramètres gazeux.

Un courrier d'accompagnement, compte rendu de l'autosurveillance, est joint à chaque relevé mensuel WINSCAN.

Annexe 19 : Rapports mensuels WINSCAN et compte rendu d'autosurveillance

Annexe 20 : Compte rendu annuel des arrêts d'urgence

Annexe 21 : Graphe synthétique des moyennes jour (indicateurs environnementaux)

○ Résultats des analyses externes semestrielles

En 2011, aucun dépassement des seuils réglementaires fixés dans l'arrêté ministériel du 20/09/02 n'a été observé.

Annexe 22 : Rapport 1^{er} semestre des analyses des rejets atmosphériques en cheminée

Annexe 23 : Rapport 2nd semestre des analyses des rejets atmosphériques en cheminée

○ Résultats du QAL2/AST

Les essais AST/QAL2 des analyseurs ont été réalisés du 28/09/11 au 29/09/11

Annexe 24 : Rapport essais AST/QAL2

○ Indisponibilité analyseurs cheminée

Annexe 25 : Tableau de synthèse des indisponibilités analyseurs cheminée

○ Fiche de calcul d'EPR

Annexe 26 : Fiche de calcul EPR

9.2. Rejets liquides

9.2.1. Lagune d'eaux industrielles

- Rejet vers bassin pompier

En 2011, pas de transfert des eaux industrielles neutralisées vers le bassin pompier.

- Résultats des analyses externes

Pas de seuils réglementaires sur cette analyse.

Annexe 27 : Rapports d'analyses de la qualité de l'eau du bassin eau industrielle

9.2.2. Lagune d'eau incendie

- Résultats des analyses externes

Les résultats d'analyse de la qualité des eaux du bassin pompier du 04/05/11 étant non-conformes sur le pH, le Plomb et le Zinc (1ère analyse), CORREZE INCINERATION a effectué un pompage et un nettoyage de la lagune pompier.

Un nouveau prélèvement a démontré la conformité des paramètres de la lagune le 18/07/11 conformément aux prescriptions de l'arrêté du 20/09/02.

Les résultats d'analyse de la qualité des eaux du bassin pompier du 07/11/11 étant non-conformes sur le pH, CORREZE INCINERATION a effectué un pompage et un nettoyage de la lagune pompier. Un nouveau prélèvement a démontré la conformité du pH de la lagune le 16/11/11 conformément aux prescriptions de l'arrêté du 20/09/02.

L'eau contenue dans la lagune pompier n'a fait l'objet d'aucun rejet vers le milieu naturel durant ces périodes.

Annexe 28 : Rapports d'analyse de la qualité de l'eau du bassin pompier

9.3. Suivi de l'impact sur l'environnement

En 2011, l'analyse des métaux lourds dans les retombées atmosphériques montre uniquement quelques traces de manganèse quantifiable sur 3 sites de prélèvement. Dans l'air ambiant, les métaux lourds sont en très faibles concentrations à proximité de l'usine, et seules quelques traces de manganèse, de nickel et de plomb ont pu être révélées. Les valeurs sont inférieures à celles de 2010.

Les niveaux obtenus sont en dessous des seuils réglementaires pour tous les sites étudiés.

Concernant les dioxines et furannes, il est noté une augmentation des concentrations, essentiellement sur le site de Soumit et des services techniques.

Les augmentations seraient dues à des émetteurs de proximité sans relation avec l'usine.

Dans l'air ambiant on note une diminution des teneurs mesurées.

Les résultats de l'analyse de présence de dioxines dans le lait de vache sont similaires à ceux de 2010 et n'appellent pas de remarque particulière au regard des seuils imposés par la réglementation.

De même, les résultats des analyses après exposition de choux disposés à proximité de l'usine par rapport à un chou témoin laissé sous serre hors influence de l'incinérateur montrent que les résultats sont très proches et faibles au regard des recommandations.

Annexe 29 : Rapport d'analyses plan de surveillance des retombées atmosphériques

Annexe 30 : Rapport d'analyses biosurveillance des retombées atmosphériques

9.4. Suivi des mâchefers

En 2011, l'ensemble des mâchefers a été valorisable : catégorie V.

Annexe 31 : Tableau récapitulatif des analyses mensuelles des mâchefers

Annexe 32 : Tableau de suivi courant des mâchefers sur 7 mois

Annexe 33 : Rapports d'analyses des mâchefers

9.5. Suivi des REFIOM

Une analyse trimestrielle des REFIOM a été réalisée conformément à l'arrêté du 20/09/2002.

Annexe 34 : Rapports d'analyses des REFIOM

9.6. Suivi des BOUES

Une analyse des BOUES est réalisée avant chaque évacuation en CET 1 (pour mémoire, pas d'évacuation de boues en 2011).

Annexe 35 : Rapports d'analyses des BOUES

9.7. Suivi des nuisances sonores

En 2011, pas d'analyse de bruit.

9.8. Suivi des détections radioactivité

En 2011, pas de déclenchement du portique de détection radioactivité.

10. Contrôles techniques

10.1. Equipements mécaniques (levage, pont roulant et engins de manutention)

Vérifications du chariot élévateur effectuées les 17/01/11 et 04/10/11.

Vérification des autres équipements effectuée le 04/10/11.

Annexe 36 : Rapports de contrôles des équipements mécaniques

10.2. Equipements sous pression et air comprimé

Vérification effectuée le 11/04/11.

Annexe 37 : Rapport de contrôle des équipements sous pression et air comprimé

10.3. Disconnecteurs

En 2011, Les disconnecteurs ont été contrôlés conformes.

Annexe 38 : Rapport de contrôle des disconnecteurs

10.4. Détecteurs radioactivité

En 2011, le portique de détection radioactivité a été contrôlé conforme.

Annexe 39 : Rapport de contrôle des détecteurs radioactivité

10.5. Pont bascule

En 2011, le pont bascule a été contrôlé conforme.

Annexe 40 : Rapport de contrôle du pont bascule

10.6. Protection incendie

Vérification effectuée en 2011 : matériel conforme

Annexe 41 : Rapport de contrôle incendie

10.7. Détections gaz

Vérification effectuée en 2011 : matériel conforme.

Annexe 42 : Rapport de contrôle des détections de gaz

10.8. Contrôle des Climatiseurs et Asécheurs

Contrôle d'étanchéité sur les circuits comportant des fluides frigorigènes réalisé.

Annexe 43 : Rapport de contrôle de l'étanchéité des circuits frigorigènes

10.9. Installations électriques

Vérification de l'ensemble de l'installation effectuée le 20/12/2011
Contrôles thermographique des armoires électriques les 04/03/2011 et 23/09/11.

Annexe 44 : Rapport de contrôle des installations électriques

Annexe 45: Rapport de contrôle par thermographie infrarouge des installations électriques

10.10. Analyse de risque foudre

Pas de contrôle réalisé en 2011 (contrôle réalisé le 03/12/2009 en application de l'arrêté du 15/01/2008).

11.Travaux

11.1. Arrêts techniques programmés et Gros travaux d'entretien

Les travaux durant les arrêts techniques programmés sont synthétisés dans le document en annexe.

Annexe 46 : Synthèse des arrêts techniques programmés

11.2. Arrêts techniques non programmés

En 2011, 4 arrêts non programmés :

- du 31 au 01/02/2011 débouchage des buses du four.
- du 05 au 06/05/2011 Fuite chaudière.
- du 30 au 30/06/2011 débouchage des buses du four.
- du 08 au 11/12/2011 Fuite chaudière.

11.3. Travaux neufs

Les travaux neufs sont listés en annexe.

Annexe 47 : Liste des travaux neufs

11.4. Synthèse de la maintenance préventive

Les travaux de maintenance préventive sont listés en annexe.

Annexe 48 : Travaux effectués en maintenance préventive

12. Faits marquants

12.1. Liste des accidents et incidents survenus

12.1.1. Incidents techniques

En 2011, 2 incidents techniques ont générés un arrêt d'usine :

- du 05 au 06/05/2011 Fuite chaudière.
- du 08 au 11/12/2011 Fuite chaudière.

12.1.2. Incidents sociaux

En 2011, pas accident du travail sans arrêt et pas de conflits sociaux.

12.1.3. Incidents environnementaux

En 2011, pas d'incidents environnementaux.

12.2. Personnel

12.2.1. Organigramme

M.FERLANDA est en contrat d'apprentissage BTS MI

Annexe 49 : Organigramme du site

12.2.2. Formation

Formation : métier et sécurité.

02 au 03/02/2011 et 07/03/2011 Formation habilitation électrique M.FERLANDA :
APAVE

09/03/2011 Formation habilitation électrique M.AUSSOLEIL, M.DELASSISE,
M.DUMONTEIL, M.GONZALEZ : APAVE

23/03/11 Formation habilitation électrique M.BOURNAS, M.JUDET,
M.LASFARGUES, M.MAS, M.PLANAS, M.ROBERT, M.SALAT, M.VERLHAC :
APAVE

28/04/2011 Formation logiciel MOSAIC M.DELASSISE, M.DUMONTEIL,
MGONZALEZ : SITA SUD OUEST

10/06/2011 Formation SST M.DELASSISE, M.DUMONTEIL, MGONZALEZ,
M.JUDET, M.LASFARGUES, M.MAS, M.PLANAS, M.ROBERT, M.VERLHAC :
AIST

05/07/11 Formation sécurité M.AUSSOLEIL, M.BOURNAS, M.DELASSISE,
M.DUMONTEIL, MGONZALEZ, M.JUDET, M.LASFARGUES, M.PLANAS,
M.SALAT, M.VERLHAC : M.ELISSAGARAY

27 au 28/09/2011 Formation gestion des incidents M.DUMONTEIL, M.GONZALEZ, M.MAS, M.PLANAS.

07/11/2011 Formation SST M.SALAT : AIST 19

14/11/2011 et 12/12/2011 formation CACES chariot élévateur M.AUSSOLEIL, M.BOURNAS, M.DELASSISE, M.JUDET : APAVE

23/11/2011 Formation SST M.AUSSOLEIL, M.BOURNAS : AIST 19

21 au 23/11/2011 Formation procédés M.PLANAS : Ecole NOVERGIE

05 au 09/12/2011 Formation paramétrage des régulateurs industriels M.JUDET, M.VERLHAC : APAVE.

13 au 15/12/2010 Formation traitement d'eau M.AUSSOLEIL : Ecole NOVERGIE

13/12/2011 Formation incendie ensemble du personnel : DESAUTEL.

Annexe 50 : Etat des formations réalisées

12.2.3. Tests de situation d'urgence

1 test a été réalisé le 09/05/11 : Départ de feu trémie

1 test a été réalisé le 26/10/11 : Rejet liquide non conforme (débordement du bassin eau industrielle)

Annexe 51 : Compte rendu des tests de situation d'urgence

12.3. Communication

12.3.1. Manifestations

En 2011, il y a eu une CLIS le 16/12/2011.

12.3.2. Demandes externes

Une seule demande externe de la part de la DREAL en date du 13/10/2011 : demande de transmission du schéma des réseaux d'eaux après mise en place du système de correction du pH de la lagune incendiée.

12.3.3. Visites

30 Visiteurs, 1 visite

12.4. Certification ISO 14001

Le site est certifié ISO 14001 depuis avril 2001. Un audit de suivi a été réalisé du 30/05/10 au 01/06/11.

Un audit interne a été réalisé le 30/11/2011.

Annexe 52 : Certificats ISO 14001

12.5. Autres évènements

Une liste des autres évènements (déplacements interne/externe, réunion annuelle, club UIOM, ...) est en annexe.

Annexe 53 : Evenements divers

13. Bilan financier (partie client)

13.1. Recettes

13.2. Dépenses

Annexe 54 : Factures P3

Annexe 55 : Compte de résultat

Annexe 56 : Attestations d'assurance